



agir ensemble

Pour accompagner les publics fragiles dans leurs périodes de changement

■ L'Avenir en soi





L'Avenir en soi fait partie de l'offre institutionnelle d'accompagnement social et socioprofessionnel de la MSA. Cette offre est destinée en priorité aux publics agricoles fragiles, salariés et non salariés. En fonction des partenariats locaux, elle peut également être proposée aux populations non agricoles. Elle se compose de plusieurs actions collectives, dont l'Avenir en soi, qui permettent à leurs bénéficiaires de maintenir leur insertion ou de s'insérer dans leur environnement social et économique.

Le programme

L'Avenir en soi est un programme qui permet d'aller puiser dans ses propres ressources les atouts nécessaires pour réussir un changement choisi ou imposé. La démarche s'appuie sur la Reconnaissance des Acquis de l'Expérience (RAE).

Cette méthode est basée sur le principe que tout individu apprend tout au long de sa vie et dans tout ce qu'il fait. La RAE ne se limite pas à la vie professionnelle, ce n'est pas une Validation des Acquis de l'Expérience ou un Bilan de Compétences, même si ces démarches peuvent être envisagées par la suite.

Il s'agit d'une démarche personnelle qui consiste, dans le cadre d'une dynamique de groupe, à identifier des connaissances, des savoir-être et des savoir-faire acquis au fil de ses expériences.

L'Avenir en soi se fonde sur cette démarche pour permettre aux personnes confrontées au changement de révéler leurs compétences, souvent cachées, pour les accompagner dans leur orientation sociale et professionnelle.

Les publics concernés

Toute personne du milieu agricole ou rural, ayant ou non un emploi, qui doit changer de situation personnelle ou professionnelle et qui souhaite être accompagnée pour rester acteur de ce changement et ne pas le subir.

Exemples :

- ▶ Un actif en recherche d'emploi, d'évolution professionnelle, de reconversion...
- ▶ Un salarié impacté par un plan social, une réorientation...
- ▶ Un exploitant engagé dans la diversification des productions de l'entreprise ou en cessation d'activité...
- ▶ Une victime d'un accident du travail, d'une longue maladie...
- ▶ Une personne affectée par un divorce, un veuvage, des conditions familiales difficiles...
- ▶ Un senior se préparant à la retraite.

Les objectifs

L'Avenir en soi aide les participants à :

- ▶ révéler leurs capacités (compétences, connaissances, passions, atouts...) pour faire face aux changements dans lesquels ils sont engagés ;
- ▶ identifier des stratégies pour affronter cette période de changements et la réussir ;
- ▶ présenter et argumenter ce qu'ils envisagent de faire.

La démarche

- ▶ 6 à 8 séances d'une journée espacées d'une à deux semaines.
- ▶ Un groupe de 8 à 12 participants encadrés par un travailleur social de la MSA spécifiquement formé.
- ▶ La démarche est volontaire et se déroule dans un cadre collectif qui dynamise, tout en garantissant le respect, la confidentialité et la responsabilité de chacun.
- ▶ Elle est structurée en 6 étapes à travers lesquelles les participants vont :
 - Travailler sur leurs expériences vécues,
 - Repérer, à partir de ces expériences, les compétences mises en oeuvre et tout ce qu'elles leur ont appris,
 - Faire l'inventaire de ces apprentissages sous la forme d'un document adapté à la personne et/ou à son projet (diaporama, cahier, exposition-vitrine, etc.),
 - Faire le lien entre les compétences inventoriées et ce qui est requis par leur projet,
 - Mettre en place des stratégies pour continuer, évoluer, s'adapter, aller vers un autre environnement.
- ▶ Au terme du programme, les participants formalisent leurs atouts, leur projet de changement et ce qu'ils envisagent pour réussir, puis les présentent au reste du groupe.

Pour en savoir plus sur l'Avenir en soi ou pour orienter une personne potentiellement intéressée,

contactez un professionnel des services d'Action Sanitaire et Sociale de votre MSA ou consultez son site Internet.

Dans le cadre de ses missions, la MSA a pour objectif de favoriser l'insertion sociale et professionnelle, en priorité des actifs agricoles.

Au travers de son offre d'accompagnement social et socioprofessionnel, la MSA déploie de nombreuses actions sur les territoires ruraux.